

batzsurmer & ses villages

KERMOISAN | KERVALET | ROFFIAT | TRÉGATÉ

Votre magazine
d'informations municipales
HIVER 2014 | N°28



DOSSIER / P13-17

La nature batzienne
à préserver



PORTRAIT / P23-25

Jean Fréour,
sculpteur batzien



MARCHÉ / P4

Marché d'hiver

18/09/14

Remise de la médaille de la ville aux deux présidents des associations en remerciements de leur implication et de leur investissement pour l'exposition et l'ouvrage "Batz se souvient" sur la commémoration de la Première guerre mondiale : Georges CURNIL pour l'Union Nationale des Combattants et Claude Guyot pour l'atelier des peintres du Bourg de Batz



14/10/14

Rencontre avec le réalisateur et le producteur de L'Or breton



Ça s'est passé...

28/10/14

Inauguration de l'exposition Jean Jaures



03/08/14

Pardon de Saint-Guénolé



Madame la Maire et Monsieur le maire de Salies de Béarn, Claude Serres-Cousin



13/09/14

Salies de Béarn Fête du sel

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS À L'HÔTEL DE VILLE

> SUR RENDEZ-VOUS AU 02 40 23 92 25

- Mme L'HONEN (Maire et Conseillère Régionale)
- M. LEMASSON (Finances, Personnel, Communication)
- M. FAVREAU (Associations, Animations ...) - le vendredi de 10h à 12h
- M. MALARY (Travaux, Urbanisme, Environnement et Sécurité) - le mercredi de 16h à 17h30
- Mme GAUTRON (Enfance et Jeunesse) - le jeudi de 14h à 16h
- Mme SAFFAR (Social, Logement) - le mardi de 10h à 12h
- Mme PROVOST (Culture et Tourisme)

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Marché d'hiver.....P4
 La Poste
 Logements en centre-ville
 Santé.....P5
 Travaux SNCF
 Famille
 Logement.....P6
 Inscriptions dans les écoles
 Fête des enfants
 Réaménagement de la halle.....P7
 des sports
 Aînés
 Patrimoine.....P8
 Accessibilité des ERP
 Enfants
 Agenda.....P9

ENFANCE ET JEUNESSE

La rentrée scolaire 2014/15.....P10
 Les TAP.....P12

DOSSIER

La nature batzienne.....P13
 à préserver

ÉVÉNEMENTS

Commémoration.....P18
 Accueil des nouveaux arrivants

VOËU

Vœu du conseil municipal.....P19

TOURISME

Baladez-vous à Batz.....P21
 toute l'année !

PORTRAIT

Jean Fréour.....P23
 Sculpteur Batzien

VIE MUNICIPALE

Commissions.....P26
 Recensement militaire
 Vie quotidienne.....P27
 Vie de quartier
 Élections municipales

ÉVÉNEMENTS.....P28

Directrice de la publication : Adeline L'HONEN
 Co-directeur de la publication : Jean-Claude LEMASSON
 Rédactrice en chef : Carole HOUBLOUP
 Ont participé à ce numéro : Laureline SIMON, Vincent UGUEN, Céline LE BEC, Marc HELLEGOUARCH, Dominique LE GOFF, Bernadette BOURDIC
 Copyright : DR. Portrait - Jean FRÉOUR : Claude SUIRE - Thinkstock
 Tirage : 3 500 exemplaires
 Imprimerie : SCOP LE SILLON (44) - label IMPRIM'VERT
 Création-exécution : Colette & Co (44)

L'équipe de rédaction se tient à votre disposition pour toute suggestion de sujet, d'interview ou de portraits sur la vie locale : secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr ou par téléphone au 02 40 23 92 25

édito



Adeline L'HONEN
Maire et Conseillère Régionale

Chère Batzienne, Cher Batzien,

La commune de Batz-sur-Mer est entrée dans son habit d'hiver, parée de ses illuminations et ses décors, prête à fêter Noël et la nouvelle année en couleurs.

L'année 2014 marque un tournant dans la gestion de la commune, puisqu'en mars, vous m'avez fait confiance pour mettre en œuvre le projet que j'ai porté avec l'équipe "Batz, c'est vous !"

Au programme pour les 6 prochaines années, la construction d'un avenir pour Batz-sur-Mer et ses habitants fondée sur les valeurs du bien vivre ensemble : partage, échange, confiance et respect.

Sur ces bases, l'année 2014 a déjà permis d'animer de nombreux temps de concertation sur des sujets locaux : réaménagement de la halle des sports (P7), aménagement des rythmes scolaires (P10/12), mise en place de commissions extra-municipales (P26)... **Et aujourd'hui, la proposition d'une nouvelle image** pour Batz-sur-Mer, afin que la Presqu'île inclut non seulement nos atouts mais aussi les habitants qui font de Batz-sur-Mer, un lieu où il fait bon vivre.

"Replacer l'humain au cœur de la cité, c'est notre priorité" Notre principal atout, c'est nous, notre sens de l'accueil et nos productions locales tant enviées.

Vous pouvez compter sur moi pour rappeler, chaque fois que j'en ai l'occasion, combien Batz-sur-Mer existe surtout grâce à ses habitants, à leurs idées, à leur capacité à innover dans tous les domaines.

Je souhaite à chaque Batzienne, chaque Batzien, de très bonnes fêtes et une très belle année 2015.

Bien à vous,

MARCHÉ D'HIVER

Fruits et légumes, volailles et charcuterie, fromages, galettes, épices, fleurs, le marché hebdomadaire de Batz-sur-Mer vit toute l'année.

Du 1^{er} octobre au 30 mars, les commerçants ambulants s'installent tous les lundis de 8h00 à 13h00, Grande Rue. À partir du 1^{er} avril, plus nombreux, ils vous accueilleront sur la Place du Mûrier. L'été, le marché sera ouvert le lundi et le vendredi.

CET HIVER, TROIS NOUVEAUX COMMERÇANTS REJOIGNENT LE MARCHÉ :

En partant par la gauche en haut : Yahia (Fruits et légumes) / Dimby (Épices) / Sébastien (Fromages)* / Gilles (Fleurs) / Philippe (Biscuits à l'ancienne)* / Antoine (Rôtisserie) / Martine (Œufs - Poulets) / Charlene (Légumes bio) / Sylvie (Crêpes - Galettes)* ■

*Nouveaux commerçants



LA POSTE

Le 20 octobre dernier, Madame la maire et Monsieur Lemasson, premier adjoint ont reçu Madame de Bragelongne, déléguée au développement régional en charge des affaires territoriales et la directrice de l'établissement du Pouliguen pour échanger sur l'avenir du bureau de Poste de Batz-sur-Mer.

Le bureau de La Poste de Batz-sur-Mer est en cours de modernisation pour s'adapter aux nouveaux besoins de ses clients. Loin de fermer ses portes, son taux de fréquentation est bien au-delà du seuil fixé par le groupe pour réduire l'activité. Elle attire aujourd'hui

90 % de la population qui habite à moins de 5 km ou à moins de 20 minutes en durée de trajet.

Véritable service public de proximité, les conseillers de La Poste vous accueillent 6 jours sur 7, livrent la presse quotidienne et hebdomadaire et favorisent l'accessibilité bancaire sociale.

Récemment, La Poste a amorcé sa révolution numérique avec **Factéo**, un service qui permet aux facteurs de gérer à distance le courrier et les colis auprès des collectivités et des particuliers.

La petite voiture ou le vélo jaune continueront à sillonner les rues

et les venelles de Batz-sur-Mer et de ses villages pour distribuer les journaux, les colis et courriers, tout au long de l'année ■

Adresse :

3, rue du Croisic
44740 BATZ-SUR-MER
Tél. 3631 (*appel non surtaxé*)

Horaires :

- du lundi au samedi : 9h à 12h
 - du lundi au vendredi : 14h à 16h
- Heure limite de dépôt 15h30 et le samedi 11h45

Services : conseil financier, photocopieur en libre-service. Accessible aux personnes handicapées.

SANTÉ : UN SUJET QUI NOUS PRÉOCCUPE TOUS

La municipalité a toujours affirmé, même avant son élection, l'importance qu'elle attache au maintien de l'offre de soins pour tous les Batziens.

Le départ de certains professionnels de santé, médecin, dentiste, sans remplaçants, n'a fait que renforcer cette conviction à agir pour garantir ce droit fondamental à l'accès aux soins que l'on soit jeune famille, personne seule ou âgée. Cette situation était pourtant prévisible, compte tenu des évolutions tant au plan national que local.

Cet engagement, tous les élus le portent avec force et détermination et la municipalité agit fermement depuis son élection afin de trouver les solutions pérennes qui garantiront cette sécurité à tous nos concitoyens. Pour cela et afin de gérer globalement ce difficile dossier, elle prend en compte à la fois la spécificité des besoins de la population batzienne (personnes âgées seules, petite dépendance, difficultés à se déplacer...), sa volonté affirmée de faire revenir des jeunes familles

mais aussi les évolutions des pratiques professionnelles du corps médical (travail en groupe et à temps partiel, féminisation du corps médical...).

Toutes les options sont actuellement explorées, Madame la Maire, Adeline L'Honen a accueilli de jeunes médecins qui n'ont, à ce jour, pas donné suite à leur projet d'installation. Elle rencontrera prochainement SOS médecin, les opportunités foncières pour la création, si nécessaire, d'une maison médicale sont toutes étudiées, le projet d'une campagne de promotion de notre qualité de vie et de notre environnement près des professions médicales est à l'étude.

D'autres actes sont en rapport avec ces engagements, dernièrement et de concert avec les maires de Guérande et du Croisic, Madame la maire a défendu le maintien de l'Ehpad des Lauriers, un service public de santé de proximité, complémentaire à l'offre de soins pour les aînés dépendants ■

TRAVAUX SNCF

Du 5 janvier au 27 mars 2015, la SNCF prévoit des travaux de mise en accessibilité des quais et des gares situées entre Saint-Nazaire et le Croisic. Pendant toute cette période, Batz-sur-Mer ne sera plus desservie par les trains. La SNCF proposera comme alternative des déplacements en car.

Au regard des lignes de cars scolaires et des lignes régulières déjà existantes, deux arrêts seront matérialisés dans le centre de la commune :

- le premier à la Poste,
- le second place du Garnal.

TÉLÉCHARGER les horaires des cars de substitution mis en place par la SNCF à partir de ce lien : <http://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/horaires/pages/hiver-2014-2015/ligne-01>

Un arrêté a été pris pour permettre aux cars de circuler rue des Étaux et rue Jean XXIII.

La SNCF affichera les horaires de passage des cars à chacun des deux arrêts provisoires et mettra des dépliants d'informations à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à l'Office de Tourisme. Par ailleurs, un panneau d'information sera installé sur la devanture de la gare ■

RETROUVEZ toutes les informations sur www.mairie-batzsurmer.fr

LOGEMENTS EN CENTRE-VILLE : UN DOSSIER SUR LES RAILS !

Dans le magazine d'informations municipales, paru en juin dernier, nous vous annonçons conformément à nos engagements de campagne, le démarrage du **projet de création de logements intermédiaires en centre-ville**, rue de Kerbouchard.

Depuis, ce projet s'est étendu par un effet domino pour optimiser les espaces fonciers dans le centre-ville. En effet, la mise en vente de la maison sise rue Pasteur, en face du Musée des Marais Salants, nous a offert l'opportunité d'ouvrir le projet à d'autres bénéficiaires. Désormais propriétaire d'une grande maison et d'un terrain de 1 209 m², la municipalité s'offre un cadre idéal en centre-bourg et à proximité des services et des commerces, pour compléter l'offre de logements accessibles aux personnes âgées mais aussi aux jeunes ménages et pourquoi pas à une maison médicale... ■

FAMILLE

La Caisse d'Allocations familiales évolue et vous propose un accompagnement personnalisé :

- > Un accueil **sur rendez-vous** uniquement à Saint-Nazaire
- > Un espace libre-service sur caf.fr
- > **Des réponses individualisées :** par courrier ou par mail à partir de caf.fr, dans l'espace > Mon compte - Rubrique > Contacter ma Caf
- > Si vous êtes déjà allocataire muni de votre numéro d'allocataire et de votre mot de passe, vous pouvez appeler au **0810 25 44 10*** du lundi au vendredi de 9h à 16h sans interruption ■

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

LOGEMENT

PERMANENCE INFORMATION HABITAT CAP ATLANTIQUE :

Ce temps d'échanges vous permet d'obtenir des renseignements sur les travaux pour votre logement :

- économie d'énergie, maintien à domicile, assainissement non collectif.

De 8h45 à 10h15 à l'Hôtel de Ville de Batz-sur-Mer :

jeudi 18 décembre 2014. Puis en 2015 : les jeudis 8 janvier, 22 janvier, 5 février, 19 février, 5 mars, 19 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin et 18 juin ■



INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES BATZIENNES, C'EST POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE

Dès maintenant, pour inscrire votre enfant à l'école publique, groupe scolaire Alain BOUTLE, il vous suffit de vous rendre à l'Hôtel de Ville de Batz-sur-Mer et de remplir un formulaire d'inscription.

Ensuite, muni de cette attestation municipale, vous pourrez prendre contact avec la directrice de l'école, Madame Éline BRIAND afin de bénéficier d'une présentation complète de l'école. Chaque année, une matinée de découverte est organisée au mois de juin, pour les enfants qui entrent pour la première fois à l'école. Ils sont accueillis dans la classe de maternelle.

Pour inscrire votre enfant à l'école privée Sainte-Marie & Saint-Pierre, la démarche s'effectue directement dans les locaux de l'école, auprès de la directrice, Madame Laurence BRICAUD, rue de la Trémondais. Vous pouvez également les appeler au 02 40 23 92 16 ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS, n'hésitez pas à contacter les services municipaux au **02 40 23 92 25**

FÊTE DES ENFANTS

À l'approche des fêtes de fin d'année, la ville de Batz-sur-Mer organise une journée festive pour tous les enfants des écoles de la ville, le vendredi 19 décembre.

- **Le matin**, deux spectacles mis en scène par Maryvonne Le Roux seront successivement présentés aux enfants à la salle des fêtes :
 - > "Le Noël enchanté du Yétou" de 9h15 à 10h15 pour les petits (maternelle et CP) ;
 - > "Les Arts... Toute une histoire" de 10h30 à 11h45 pour les plus grands (CE1 à CM2).
- **À midi**, un repas de Noël sera servi aux enfants au restaurant scolaire en présence des élus, des directrices d'école et des responsables municipales de l'enfance - jeunesse et du scolaire.
- **Dans l'après-midi**, des chocolats seront distribués dans les classes par les élus aux enfants des deux écoles ainsi que deux livres par classe. Le contenu des livres offerts porte sur les thématiques retenues par les deux écoles pour l'année scolaire 2014/2015 : théâtre pour Sainte-Marie et Saint-Pierre, cinéma et éco-école pour Alain Boutle. La distribution commencera à 15h à l'école Alain Boutle et se poursuivra par l'école Saint-Pierre puis par l'école Sainte-Marie ■

RÉAMÉNAGEMENT DE LA HALLE DES SPORTS

Le 5 septembre, Madame la Maire a réuni les associations afin de travailler avec elles à la réhabilitation de la salle des sports au regard des besoins. Madame la Maire a d'ailleurs rappelé les objectifs de cet équipement municipal :

- > **Offrir aux associations sportives** un équipement confortable et adapté.
- > **Permettre la polyvalence** pour accueillir certaines manifestations extra sportives (assemblée générale, loto, cérémonie des vœux, réunion publique...).

Le projet s'inscrit dans le cadre plus général du programme de réhabilitation des équipements municipaux. **Il s'agit d'ouvrir de nouvelles perspectives aux associations.**

LES ÉLÉMENTS DE PRÉ PROGRAMMATION :

- La réhabilitation de la salle des sports dans le respect du développement durable (accessibilité, performance énergétique, éclairage, vestiaires, sol sportif, chauffage, énergies renouvelables...);
- Les surfaces nécessaires à la tenue de manifestations extra sportives (stockage, tisanerie, accueil de traiteur...);
- Les surfaces nécessaires à l'accueil des sports pratiqués aujourd'hui à la salle des fêtes et à l'espace Petit Bois (Arts Martiaux, Danse, Gymnastique...);
- Le renforcement de l'offre de stationnement ;
- Le réaménagement des terrains de football et des annexes ;
- La réhabilitation du système de pompage pour l'arrosage des terrains de sports.

Une contrainte : le complexe sportif est relativement contraint en matière d'urbanisme puisqu'il se situe en frange de la coupure d'urbanisation n° 37 et du site classé des marais salants.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les associations ont formulé plusieurs demandes en termes d'espace de stockage, d'aménagement et surtout la mise en place d'un système de chauffage. Celles-ci vont être étudiées puis arbitrées par la municipalité au regard des nouvelles contraintes financières de la commune.

Un programme sera ensuite rédigé, puis la consultation du marché de maîtrise d'œuvre sera lancée.

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue va établir un avant-projet sommaire qui sera présenté aux associations au printemps 2015 ■

En attendant, les associations qui proposent des activités sportives peuvent continuer à faire part de leurs suggestions et de leurs attentes par :

- COURRIER à :
Madame la Maire
Mairie de Batz-sur-Mer
34, rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
- COURRIEL à l'adresse :
mairie@mairie-batzsurmer.fr

À NOTER : la saison sportive 2014/2015 ne sera pas impactée par les travaux.

AÎNÉS

Chaque année, la municipalité organise la galette des rois pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette année, un spectacle de chant et danse sur le thème du cabaret se déroulera le 28 janvier après-midi à la salle des fêtes de Batz-sur-Mer.

POUR PARTICIPER, il suffit aux personnes âgées de plus de 75 ans de s'inscrire auprès du CCAS ou de l'accueil à l'Hôtel de Ville - 34, rue Jean XXIII. L'inscription est prise en compte dès lors que les renseignements suivants sont transmis : prénom, nom, adresse, date de naissance (sur présentation de la carte nationale d'identité) ■

PLUS DE DÉTAILS sur le spectacle à venir sur le site www.mairie-batzsurmer.fr

PATRIMOINE

Dépense du retable, chapelle Saint-Marc de Kervalet

Le retable "Les Évangélistes ou la Pentecôte" a été pris en charge par deux restauratrices, Mesdames Catherine RUEL (toile) et Julia BECKER (cadre), de l'Atelier de Restauration de la Roche-Bernard sous l'œil attentif de M. Laurent DELPIRE, conservateur de la DRAC.

COÛT DE L'OPÉRATION

• Toile par Catherine RUEL et cadre par Julia BECKER.
Montant total de la commande : 5 702,71 € T.T.C.

SUBVENTIONS :

DRAC Pays de La Loire (30 %) : 1 348,50 €
Conseil Général 44 (20 %) : 899 €
La restitution de l'œuvre rénovée est prévue fin décembre 2014 ■



ACCESSIBILITÉ DES ERP

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Après plus de 140 heures de travail avec l'ensemble des parties prenantes concernées par l'accessibilité, associations, chefs d'entreprises, élus locaux, etc., un nouveau dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : les "Agendas d'accessibilité programmée".

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet ou de l'établissement. Il engage le gestionnaire de l'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum.

Le dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Il devra se faire à l'Hôtel de Ville ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend - sur la durée de l'agenda - le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005 ■



RETROUVEZ toutes les informations sur le site : www.accessibilite.gouv.fr

- page Facebook "Accessible à tous"
- compte Twitter @accessibleatous



Conseil municipal

• Salle du conseil à l'Hôtel de Ville
MERCREDI 17 DÉCEMBRE - 20H

Cérémonie des vœux à la population

• Salle des Fêtes
SAMEDI 3 JANVIER - 11H

Conseil municipal

• Salle du conseil à l'Hôtel de Ville
MERCREDI 11 FÉVRIER - 20H

Exposition chantier naval de Fuzhou du Centre interculturel Franco-chinois

• Salle des Fêtes
DU SAMEDI 7 AU 18 FÉVRIER
14H/18H

Exposition de modélisme (maquettes, miniatures...)
Breizh Skouër 44

• Salle des Fêtes et espace Petit Bois
DU VENDREDI 20
AU LUNDI 23 FÉVRIER

Braderie du Secours Populaire

• Local / Rue de la Plage
SAMEDI 21 FÉVRIER

Dizaine commerciale - ACAIB (Association des Commerçants, Artisans et Indépendants de Batz)
DU MARDI 3
AU VENDREDI 13 MARS

Cérémonie de Commémoration du cessez-le-feu en Algérie FNACA
• Place du Mûrier
JEUDI 19 MARS

Assemblée du Bourg de Batz par le Cercle Celtique des Paludiers (Fest-noz, stage de danses, animations musicales, concours de chants et musique traditionnels)
DU JEUDI 2 AVRIL
AU DIMANCHE 5 AVRIL

Exposition de l'Atelier des Peintres du Bourg de Batz (Entrée libre)
• Salle des Fêtes
DU SAMEDI 18 AVRIL
AU DIMANCHE 3 MAI

Concours de boules lyonnaises OSB Boules Lyonnaises
• Parc du Petit Bois
MERCREDI 22 AVRIL - 9H/18H

Collecte de sang Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte d'Amour
• Espace "Petit Bois"
JEUDI 23 AVRIL

Braderie du Secours Populaire
• Local - Rue de la Plage
SAMEDI 25 AVRIL

Grande Foire à la Brocante
• Place du Mûrier - Rue de la Plage
VENDREDI 1^{er} MAI - 9H/19H

70^{ème} anniversaire de la Libération (Fête commémorative)
DU VENDREDI 8
AU LUNDI 11 MAI

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945
• Place du Mûrier
VENDREDI 8 MAI

Beaux-Arts de mai (Exposition)
• Salle des Fêtes
DU JEUDI 14
AU DIMANCHE 17 MAI

Vide-greniers - ACAIB (Association des commerçants, Artisans et Indépendants de Batz)
• Parc du "Petit Bois"
VENDREDI 15 MAI - 9H/18H

Nuit des Musées
• Musée des Marais Salants
SAMEDI 16 MAI

Fête bretonne
• Salies-de-Béarn
DIMANCHE 24 MAI

Journée d'échanges Batz - Citoyenneté Solidarité
• Espace "Petit Bois"
SAMEDI 6 JUIN

Vide-greniers Comité de Jumelage
• Parc du Petit Bois
DIMANCHE 7 JUIN - 9H/18H

10^{ème} anniversaire ASSCA (Association Sportive des Seniors de la Côte d'Amour)
• Espace "Petit Bois"
VENDREDI 12 JUIN

Représentation théâtrale Amicale Laïque
• Salle des Fêtes
SAMEDI 13 JUIN

Cérémonie de commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
• Place du Mûrier
JEUDI 18 JUIN

Journée de patrimoine de pays
SAMEDI 20 JUIN

Fête de la musique (Entrée libre)
• Parc du Petit Bois
DIMANCHE 21 JUIN

Animations musicales
• Café de la Plage
DIMANCHE 21 JUIN

Concert (Entrée libre) Soirées musicales et familiales
• Chapelle Saint-Marc de Kervalet
JEUDI 25 JUIN - 21H

Vide-greniers FC Côte sauvage
• Parc du Petit Bois
SAMEDI 27 JUIN - 9H/18H

Randonnée cyclo - OSB Cyclo
• Place du Mûrier et Salle des Fêtes
DIMANCHE 28 JUIN

ENFANTS

Pour sa campagne d'hiver, l'UNICEF de Loire-Atlantique recherche activement de nouveaux bénévoles, en particulier pour tenir les stands des centres commerciaux de La Baule et Trignac. L'UNICEF se tient à votre disposition pour vous présenter l'association, ses activités, son mode de fonctionnement et ce afin de vous accompagner au mieux dans votre mission de bénévole UNICEF ■

CONTACT : Jean-Marie GARREAU - chargé du recrutement au comité de Loire-Atlantique - 06 75 36 82 49



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015

170 ENFANTS SONT SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES, PUBLIQUE ET PRIVÉE,
DE LA COMMUNE DE BATZ-SUR-MER.

École Alain BOUTLE

76 ENFANTS

répartis en 3 classes :

- Petite section/Moyenne section
- Grande section/CP/CE1
- CE2/CM1/CM2

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h
Lundi : 13h30-15h
Mardi-jeudi : 13h30-15h45
Vendredi : 13h30-16h30

Le projet pédagogique de l'année scolaire 2014/2015 se décline autour du thème du cinéma.



Pendant l'année scolaire 2013/2014, les enfants ont découvert la peinture, l'occasion pendant cette année de créer deux fresques pour signaler en couleur, d'une part l'entrée de la classe maternelle, d'autre part l'entrée de l'école primaire.

Cette fresque a été installée jeudi 28 août par les agents des services techniques.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Du lundi au vendredi : de 7h30 à 8h50.
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 16h30 à 18h30.
- > Facturation à la ½ heure indivisible.

• **Contact et inscriptions :**
Tél. 06 79 20 62 53
Rue Alain Boutle

Infos pratiques



École Sainte-Marie/Saint-Pierre

94 ENFANTS

répartis en 4 classes :

- Petite section/Moyenne section
- Grande section/CP
- CE1/CE2
- CM1/CM2

Horaires d'ouverture :

8h45-12h / 13h45-16h45

Le projet pédagogique de l'année scolaire 2014/2015 se décline autour du thème du théâtre.

RENDEZ-VOUS

- **LUNDI 15 DÉCEMBRE de 15h à 16h30**

"Le goûter des TAP" se tiendra au restaurant scolaire du groupe Alain Boutle. Les enfants, leurs parents, les intervenants sont invités par la municipalité à fêter la fin de l'année avec la présentation des réalisations des enfants dans les différents ateliers.

- **JEUDI 18 DÉCEMBRE de 15h45 à 16h30**

Les enfants remettront le livret qu'ils ont réalisé dans le cadre de l'atelier "Enquête dans les marais salants", au musée. L'aboutissement d'un travail animé par des intervenants du musée depuis début novembre, qui sera proposé aux visiteurs du musée pendant les vacances de Noël.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES À L'ÉCOLE ALAIN BOUTLE

68 élèves de l'école publique ont choisi de participer dès mardi aux activités proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires : jeux en plein air, découverte scientifique, histoire de Batz-sur-Mer, danses et comptines ont fait le plein de fréquentation. Un démarrage réussi.

Depuis la rentrée de septembre dernier, l'école publique Alain BOUTLE applique la réforme des rythmes scolaires. Les écoles privées Sainte-Marie et Saint-Pierre ont pour leur part préféré attendre la rentrée de septembre 2015 pour mettre en œuvre la semaine de quatre jours et demi et les temps d'activités péri-éducatives ou TAP.



La réflexion menée par l'ensemble de la communauté éducative constituée des acteurs communaux mais aussi des enseignants de l'école publique et des représentants des parents d'élève s'est conclue par le choix de **trois plages d'activités** :

Les Temps d'activités péri-éducatives (temps organisés et pris en charge financièrement par la commune de Batz-sur-Mer) :

- **lundi** : 15h/16h30
- **mardi et jeudi** : 15h45/16h30

L'aménagement de ces nouvelles plages horaires a ainsi permis aux enfants scolarisés à l'école Alain Boutle de s'initier à de nombreuses activités avec des animateurs et agents de la commune mais aussi avec des intervenants professionnels et associatifs locaux.

Ils ont ainsi découvert l'histoire de Batz-sur-Mer et échangé avec les anciens, porteurs de la mémoire de la ville. Ils ont été initiés à sa culture et à ses traditions avec la danse bretonne ou la broderie par les membres du Cercle Celtique des Paludiers. Le Musée des Marais Salants leur a également ouvert ses portes pour découvrir la récolte et les usages du sel, activités au centre de l'histoire de la Presqu'île.

Ces animations sont aussi l'occasion d'aborder la connaissance sous un angle ludique à travers des jeux sur l'Histoire ou une initiation aux expériences scientifiques. Les TAP permettent enfin de participer à la formation des citoyens de demain grâce à des animations telles que la sensibilisation aux handicaps et l'initiation à l'urgence par les pompiers volontaires du Pouliguen/Batz-sur-Mer.

À partir de janvier, le programme des activités proposées fera la part belle à l'art en permettant aux enfants de découvrir la verrerie, la photographie et les arts du cirque ■

ACCUEIL DE LOISIRS

• **L'accueil de Loisirs** est ouvert aux enfants des résidents permanents, des résidents secondaires et des vacanciers âgés de 3 à 11 ans les mercredis et en période de congés scolaires.

• Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs :

- Mercredi : de 7h30 à 18h30 (de septembre à juin)
- Pendant les congés scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (jusqu'à 19h en juillet et en août).
- > Journée, ½ journée avec repas ou ½ journée, forfait semaine.
- > Fermeture les jours fériés et les vacances de Noël.

• Contact et inscription :

Tél. 02 40 23 99 57
Rue Vaucourt Singer
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

Infos pratiques

ESPACE JEUNES "LA HURLETTE"

• Il accueille les jeunes résidents permanents, résidents secondaires et vacanciers âgés de 11 à 16 ans.

• Vacances scolaires :

- Lundi au vendredi : 14h-19h.
- Mercredi et vendredi matin de 10h à 12h avec possibilité de pique-nique.
- Certains soirs en semaine en cas de soirées prévues.
- > Fermeture pendant les vacances de Noël.

• En période scolaire :

- Mercredi : 14h-19h.
- Samedi : 10h-12h et 14h-19h.

• Adhésion annuelle :

- 7,80 € pour les enfants habitant sur la commune et les résidents secondaires.
- 9,80 € pour les enfants hors commune.

• Contact :

Tél : 02 40 23 18 36
Impasse la Hurlette.
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr



LA NATURE BATZIENNE À PRÉSERVER

BATZ-SUR-MER EST UNE COMMUNE DU LITTORAL LIGÉRIEN, SITUÉE EN MILIEU DE PRESQU'ÎLE. SON ENVIRONNEMENT REMARQUABLE LUI CONFÈRE D'INNOMBRABLES RICHESSES AU MÈTRE CARRÉ : FAUNE, FLORE, DES CENTAINES D'ESPÈCES VIVENT, D'AUTRES PROLIFÈRENT AU DÉTRIMENT DE CELLES QUI SURVIVENT.

LA QUALITÉ DE VIE BATZIENNE DÉPEND DE NOTRE CAPACITÉ À TOUS À PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT : LIMITER LES CONSTRUCTIONS, RESPECTER LES CHEMINS CÔTIERS, ET PLUS QUOTIDIENNEMENT NE PAS JETER NOS DÉCHETS N'IMPORTE OÙ...

L'impact de l'homme sur la nature batzienne pousse d'ailleurs les pouvoirs locaux à préserver certains sites et à sensibiliser les habitants et les touristes sur ces richesses incomprises.

La nature reprend aussi, parfois, ses droits. C'est le cas depuis quelques hivers quand sévissent les tempêtes qui, en se succédant, participent à l'accélération de l'érosion de nos côtes.

Entre océan et marais salants, la bande de terre de Batz-sur-Mer joue des coudes pour ne pas se laisser envahir de constructions qui pourraient asphyxier à tout jamais les poumons verts nécessaires à la qualité de vie recherchée par les habitants, principaux et secondaires, comme les touristes. Une côte sauvage à couper le souffle, un paysage variant avec le climat dans l'instant, un panorama qui appelle à l'évasion, à la respiration... À la pause.

LES ACTIONS ENGAGÉES

LES TEMPÊTES HIVERNALES

La municipalité veut sensibiliser les habitants de la côte à l'érosion naturelle accélérée par les tempêtes afin qu'ils s'en prémunissent. Elle accompagne aussi les initiatives de la direction départementale des territoires et de la mer pour lutter contre cette érosion. Enfin, les élus ont décidé **de faire inscrire la côte sauvage de la Gouvelle à la plage Valentin au Conservatoire du littoral** afin de dégager des fonds et des aides à la protection de l'environnement et garantir aussi aux générations futures la possibilité de profiter de ce paysage extraordinaire.



Cap Atlantique a créé un petit guide à télécharger sur le site internet en précisant l'URL suivant :

www.cap-atlantique.fr/node/935

LA PROLIFÉRATION DU BACCHARIS

La présence du Baccharis est attestée en presqu'île de Guérande dès 1915. Utilisé initialement à des fins ornementales dans les jardins privés et publics, la colonisation des marais salants par le Baccharis s'est accentuée par la déprise salicole de la deuxième moitié du XX^e siècle et le recul de l'agriculture en bordure du littoral.

Aujourd'hui, sa prolifération est un fléau qui participe à :

- La banalisation des végétations remarquables (prés salés, prairies humides, tourbières, dunes, roselières...) et à la dégradation de sites de nidification des laro-limicoles (oiseaux inféodés aux lagunes et rivages marins) sur le littoral ;
- La détérioration de la production salicole (réduction de l'évaporation, "pollution" du produit fini...);
- La fermeture des paysages et à l'entrave de la circulation.



Pour stopper sa colonisation, la municipalité prévoit un plan à moyen terme pour agir efficacement et durablement. D'abord sur les espaces publics puis en sensibilisant les propriétaires. Pour se faire, elle s'appuiera sur les associations locales comme DECOS, mais aussi sur les partenaires institutionnels comme la Préfecture et Cap Atlantique.

LA QUALITÉ DES EAUX DU TRAIT DU CROISIC

Préserver la qualité des eaux est une impérieuse nécessité pour l'économie locale, le tourisme et les conchyliculteurs. Chacun d'entre nous en est d'ailleurs un acteur incontournable : *professionnels, élus, touristes et habitants, nous sommes tous concernés.*

Et pour y parvenir, rien de difficile. Les gestes qui sauvent l'environnement sont simples. À Batz-sur-Mer, préserver la nature et garantir à tous les acteurs (professionnels, habitants, touristes), une eau de qualité pour travailler, pour manger et pour se baigner, cela passe par :

- **La mise aux normes** des systèmes individuels d'assainissement ;
- **Le non déversement d'effluents** dans les grilles d'eaux pluviales situées sur la voirie et de récupération des eaux pluviales ;
- **Les déjections canines, etc.**

En effet, il convient de rappeler que les réseaux d'eaux pluviales aboutissent sans traitement préalable dans les eaux du Traict du Croisic ou dans l'océan.

Les enjeux en termes de pollution sont donc très importants :

- **La dégradation** des milieux naturels et son écosystème ;
- **La fermeture** des activités économiques quand la qualité sanitaire des coquillages n'est plus conforme : les espaces sont menacés de déclassement, et les zones conchylicoles, de fermeture.



Dune de la falaise

POUMONS VERTS ET BIODIVERSITÉ

La qualité de vie quotidienne dépend aussi de la façon dont nous respectons l'environnement. Y parvenir passe aussi par la sensibilisation des habitants, des touristes, des professionnels sur l'incroyable richesse que l'environnement, et plus simplement la nature, représente pour un territoire, pour les personnes surtout.

Lieu de biodiversité par excellence, chaque espace naturel préservé apporte de l'oxygène et participe à l'installation pérenne des espèces animales et végétales. La faune et la flore cohabitent pour offrir aux yeux de tous, le spectacle de la nature qui s'épanouit.

Pour avoir la chance d'en profiter, et d'en faire profiter les générations futures, des efforts sont à déployer pour faire connaître la rareté de certains lieux et leur intérêt pour l'amélioration de la vie de chacun. À Batz-sur-Mer, deux lieux prioritaires sont en cours d'étude : **la coupure verte et la dune de la falaise** ■



En janvier 2014, Batz-sur-Mer a signé une charte pour sensibiliser activement les habitants et les visiteurs à la qualité des eaux du Traict.



ZOOM sur

...LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL :

Créé par les pouvoirs publics, il est placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. Il fonctionne localement via des conseils de rivages composés d'élus régionaux, entre autres. Pour notre part, c'est le Conseil de rivages Bretagne-Pays de la Loire qui gère les côtes ligériennes.

Leur rôle consiste à donner leur avis sur les orientations de la politique du Conservatoire, à faire toute suggestion à cet égard, et à proposer un programme d'acquisitions. Ils sont également consultés sur les opérations envisagées par le Conseil d'administration, sur les conventions de gestion, d'attribution et d'occupation afférentes aux sites situés dans leur aire de compétence, ainsi que sur les conventions de partenariat entre l'établissement et les collectivités territoriales.



COMMÉMORATION

Un 11 novembre pluvieux mais partagé

Le devoir de mémoire et la transmission entre les générations ont pris tout leur sens ce 11 novembre 2014. Avec le soutien des membres de l'Union Nationale des Combattants, les enseignantes du cycle III du groupe scolaire Alain BOUTLE ont appris aux enfants à chanter "La Marseillaise". C'est sous une pluie battante en clôture du protocole que la vingtaine de jeunes Batziens a entonné avec enthousiasme les deux premiers couplets.



Les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Alain Boutle ont bravé les éléments pour chanter la Marseillaise, apprise en classe aux côtés de l'UNC.



Le 20 novembre, pour les remercier de leurs contributions à cet événement important, Madame L'HONEN, la maire entourée d'élus de Batz-sur-Mer leur a offert un véritable goûter d'enfants !

70^{ème} anniversaire de la libération de Batz-sur-Mer

Contrairement à une grande partie de la France, les habitants de Batz-sur-Mer, et plus largement la Presqu'île jusqu'à Saint-Nazaire, dite la poche de Saint-Nazaire, ont vécu sous l'occupation jusqu'au 11 mai 1945.

Le 11 mai 2015, on fêtera les 70 ans de la libération.

Pour que les générations échangent et partagent sur ce moment d'histoire, les communes du Croisic et de Batz-sur-Mer ont décidé de fêter la libération du 8 au 10 mai 2015.

Pour organiser cet événement de grande ampleur, un groupe de travail s'est réuni. L'idée est de pouvoir collecter, sous forme de prêts, des écrits, des photos, des témoignages de cette période à Batz-sur-Mer.

Tous les Batziens qui accepteraient de partager un peu de leur trésor de la libération peuvent contacter Jean-Marie L'HONEN de l'Union Nationale des Combattants au : **06 46 33 50 49** ou par mail à jmlhonen@free.fr ■

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 22 novembre à 10h30, l'association AVF organisait avec le soutien de la municipalité la matinée d'accueil aux nouveaux arrivants. Plus d'un tiers des personnes invitées ont fait le déplacement, parfois même avec toute la famille. Un moment placé sous le signe de la convivialité puisque une trentaine de bénévoles des associations batziennes sont venus présenter leurs activités et les actions qu'ils menaient tout au long de l'année, aux nouveaux arrivants.

Dans son discours d'accueil, Madame la maire de Batz-sur-Mer a d'ailleurs insisté sur le rôle des associations dans la dynamique locale de la commune nécessaire au **bien vivre ensemble** ■



Bienvenue à tous les nouveaux arrivants, petits et grands !

VOËU
DU CONSEIL MUNICIPAL

HÔPITAL DU CROISIC - EHPAD "LES LAURIERS"
LES ÉLUS DE BATZ-SUR-MER FORMENT LE VËU
DU MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ
POUR REDYNAMISER ÉCONOMIQUEMENT LE TERRITOIRE

> PARCE QUE LA POPULATION DE BATZ-SUR-MER
EST VIEILLISSANTE

> PARCE QU'IL EST NÉCESSAIRE DE MAINTENIR
DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ
EN ZONE RURALE

> PARCE QU'IL EST INDISPENSABLE DE CONSERVER LES EMPLOIS
EXISTANTS ET D'EN CRÉER DE NOUVEAUX



NOUS, ÉLUS DE BATZ-SUR-MER,
NOUS DÉFENDONS LE MAINTIEN
D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ,
DE QUALITÉ QUI RÉPOND À UN BESOIN
LOCAL IDENTIFIÉ PAR LES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ ET DE LA DÉPENDANCE,
MAIS AUSSI PAR LES ÉLUS DE LA PRESQU'ÎLE
ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE LOCALE

Notre territoire doit s'assurer que les trois piliers du développement durable favorisent le bien vivre et le bien vieillir pour chaque citoyen, et pour toutes les générations à suivre :

- **Social** : accompagner les aînés, favoriser les relations intergénérationnelles, créer du lien pour éviter l'isolement et la solitude ;
- **Économique** : conserver et créer des emplois, y compris à valeur ajoutée, pour éviter la désertification des cabinets médicaux et maintenir l'activité économique des petites et moyennes entreprises de service, les commerces de proximité ;
- **Environnement** : maîtriser les déplacements et favoriser les cheminements doux.

DES ATOUTS EN COHÉRENCE AVEC LES BESOINS DE LA POPULATION

Outre la qualité et la beauté du cadre de vie, **notre principal atout est notre capacité à mailler notre territoire** en fonction des besoins des habitants.

Élus locaux, nous avons pour mission de service public de répondre en complémentarité avec les offres de service public, géré au plan régional, comme les Ehpad avec l'Agence régionale de Santé, Pays de la Loire.

Les habitants de Batz-sur-Mer autonomes auront bientôt le choix de vivre dans des logements intermédiaires, en plus d'avoir le choix d'habiter en maison de retraite.

Pensés pour faire vivre la solidarité entre les générations, ces logements seraient également accessibles à de jeunes ménages.

Aujourd'hui, tous les aînés dépendants et habitant la Presqu'île, peuvent être accueillis à l'Ehpad, c'est-à-dire avoir une solution de proximité dès l'arrivée des premiers signes de dépendance et la nécessité de soins médicaux.

La municipalité de Batz-sur-Mer met tout en œuvre pour accompagner chaque habitant dans son choix de vie, au regard de l'intérêt général. Batz-sur-Mer a cette faculté de présenter une force d'attraction grandissante sur la Presqu'île et pour maintenir ses services publics de proximité, les projets deviennent réalité pour rajeunir sa population et en plus du maintien, créer des emplois à valeur ajoutée grâce au cadre et à la qualité de vie.

La municipalité accompagne et soutient concrètement :

- Les initiatives citoyennes qui participent au bien vivre ensemble tout au long de l'année.
- Les porteurs de projets dans les secteurs de la santé et est à l'écoute des alternatives portées par les professionnels du secteur.
- Les porteurs de projets innovants ■

*Élus de Batz-sur-Mer, nous formons donc le vœu pour tous les habitants de la Presqu'île, que nos aînés puissent **bien vieillir sur leurs terres** et que le service public fasse son œuvre en respectant les engagements durables de **l'équilibre des territoires**.*

Sur la Presqu'île, et en particulier à Batz-sur-Mer, nous voulons vivre, pas survivre.



BALADEZ-VOUS À BATZ, TOUTE L'ANNÉE !

LA MUNICIPALITÉ ET LES PROFESSIONNELS DU TOURISME PARTAGENT LE SOUCI DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DES TOURISTES, DES CURIEUX MAIS AUSSI DES HABITANTS DE BATZ-SUR-MER.

L'OFFICE DE TOURISME, L'ATOUT LOCAL

Batz-sur-Mer attire les voyageurs pour son authenticité, pour ses richesses patrimoniales, son histoire, sa côte sauvage et ses plages. Les familles sont ses principaux visiteurs. Pour elles, et pour toutes les autres personnes qui s'arrêtent à Batz-sur-Mer, le plus beau cadeau que, tous, nous leur faisons, c'est de leur offrir les meilleurs souvenirs de vacances et de découvertes.

Commerçants ou professionnels du tourisme et des loisirs, si les touristes viennent à Batz-sur-Mer, c'est aussi grâce à vous, votre travail et votre implication à proposer des services et des produits de qualité.

Pour poursuivre cette démarche, les acteurs économiques de Batz-sur-Mer sont sollicités par la mairie pour adhérer au réseau local des professionnels du tourisme et bénéficier des nombreux services de l'Office du tourisme, un atout ancré à Batz-sur-Mer.

CONTACT : Office de Tourisme - 25, rue de la Plage - 44740 Batz-sur-Mer - Tél. **02 40 23 92 36**
officetourisme@mairie-batzsurmer.fr

BATZ-SUR-MER, CONTRÉE DU GRANIT ET DE L'OR BLANC

Sous le regard de Saint-Guérolé, patron des paludiers, **DÉCOUVREZ** toute la richesse du patrimoine de Batz-sur-Mer **lors d'une promenade d'environ 1h30**.

Cette balade débute Place du Mûrier, devant cet imposant édifice bâti au XV^{ème} siècle. "Que lui est-il arrivé ? Un orage, une tempête ou la guerre ?"



entrée par le porche côté Place du Garnal).

→ Ensuite, **REJOIGNEZ** la place du Garnal pour admirer l'église Saint-Guérolé. "**Que signifie Garnal en breton ?** Quelle est la hauteur de la Tour ?" Des tableaux d'interprétation situés à proximité de ces points de vue, vous aideront à répondre ces questions. (Visite possible de l'intérieur de l'église,

→ **REDESCENDEZ** ensuite la rue de Gaulle jusqu'à une **mystérieuse croix** incrustée dans le mur d'une habitation (côté droit) et découvrez-en la légende...

→ **CONTINUEZ** votre chemin en direction de la gare et découvrez sur votre gauche la "**Cathédrale de sel**". Si ce bâtiment était sacré, sa religion serait le sel ! **À votre avis, combien de tonnes de sel peuvent y être stockées ?**

→ Puis après la supérette, **PRENEZ** sur votre droite, la rue de Kerdour, et remontez jusqu'au Musée des Marais Salants. À l'angle de la rue Pasteur et de la place Adèle Pichon, admirez la **statue de la Porterresse de sel**, façonnée par le sculpteur batzien, Jean FRÉOUR. *Le Musée des Marais Salants est ouvert pendant les vacances de Noël (10h-12h30 / 14h-18h) sauf le lundi et jours fériés.*

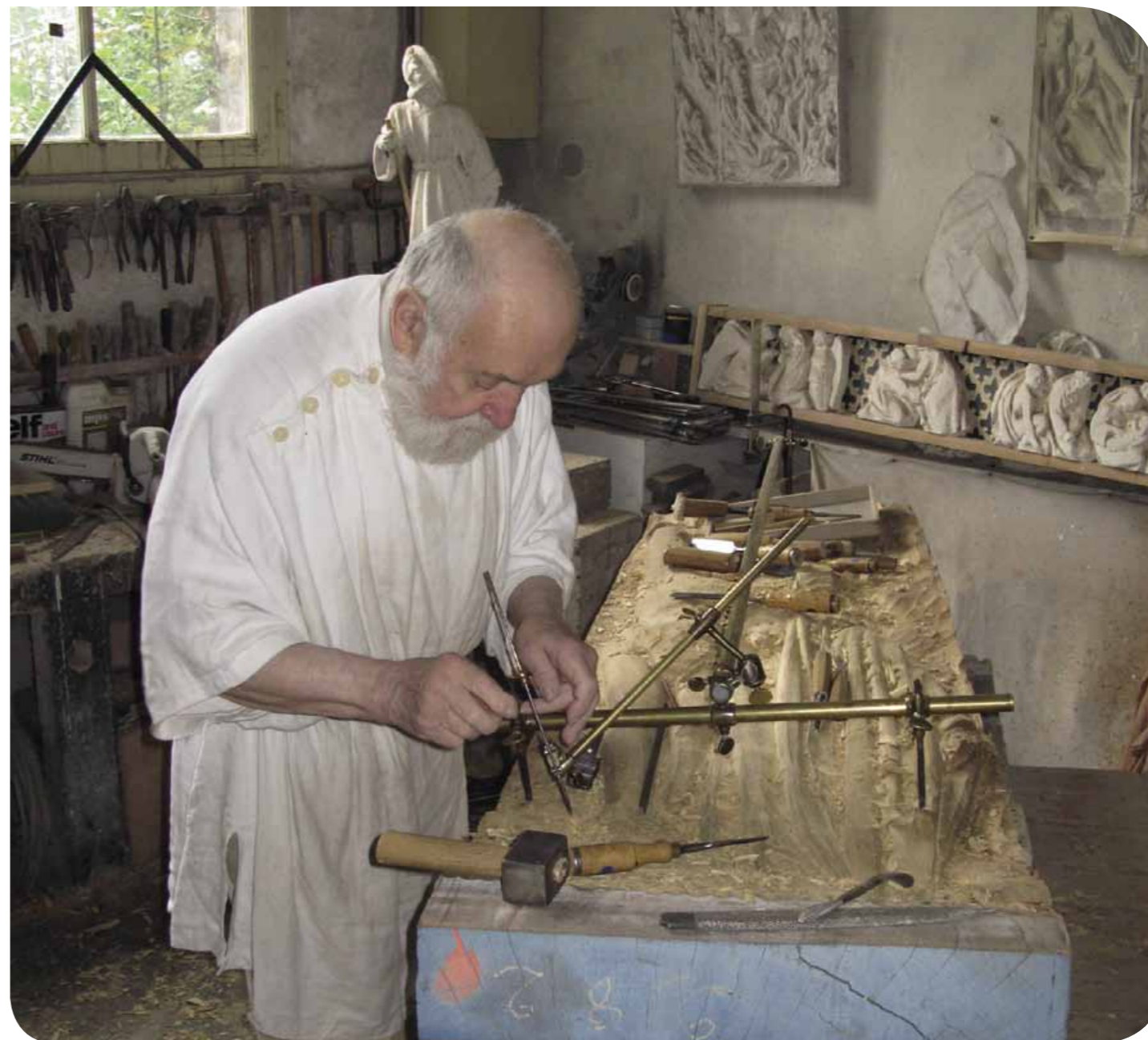


→ **TRAVERSEZ** la route et aventurez-vous dans les **venelles...** La venelle du Pavillon puis celle de la Grande Rue. L'église Saint-Guérolé est encore plus imposante de ce côté-ci. **REMONTEZ** jusqu'au Calvaire et prenez la rue Saint-Jean. Vous arriverez ensuite à votre point de départ mais la balade n'est pas terminée !

→ **REDESCENDEZ** vers la mer, en direction du **Port Saint-Michel**. Sur le chemin, vous ne serez pas insensible à cette villa à l'architecture peu ordinaire. Elle a appartenu à une riche famille dont le nom est connu pour ses machines à coudre... **Les senteurs océanes** imprègnent l'air dès l'entrée dans l'ancien port de pêche du bourg. Vous apercevez sur votre gauche un **menhir**. Lorsque l'on regarde au loin cette pierre longue, on aperçoit deux amoureux s'embrasser ; une légende d'amour est d'ailleurs née ici...



Quelle vue panoramique depuis cet endroit. Installez-vous un instant sur les rochers et profitez tout simplement !



JEAN FRÉOUR SCULPTEUR BATZIEN

ÉTERNEL INSATISFAIT DE SON TRAVAIL, JEAN FRÉOUR A CONSACRÉ SA VIE À ATTEINDRE SON GRAAL, L'EXPRESSION DÉFINITIVE DE SES ŒUVRES. ARTISTE COMPLET, IL DÉROULAIT SA PALETTE DE TALENTS, DE LA SCULPTURE À L'AQUARELLE EN PASSANT PAR LE DESSIN. NÉ EN 1919, IL EST DÉCÉDÉ EN 2010 À BATZ-SUR-MER OÙ IL REPOSE À L'ANCIEN CIMETIÈRE.



Atelier de Jean Fréour, laissé en l'état

Dès l'âge de 2 ans, Jean FRÉOUR s'est mis à la peinture. Très fort en mathématiques, après l'obtention de deux baccalauréats, il s'inscrit aux Beaux-arts. La révélation, elle lui tombe dessus après une visite à Paris avec sa mère, lors de laquelle il découvrit la sculpture et Rodin. Grâce à son travail acharné et à sa recherche constante de l'expression définitive, Jean Fréour acquiert de nombreux prix. En 1952, il fait partie de la 23^{ème} promotion de la résidence de création artistique "la Casa de Vélazquez" à Madrid, entouré de douze autres artistes et de savants ; la villa Médicis, elle, restait fermée suite aux dégâts causés par la guerre.

Au bout d'une petite année, sa notoriété a rempli son carnet de commandes. Il décide alors de rentrer les honorer. Quelques mois plus tard, il s'installe au cœur du bourg de Batz.

Tous nos remerciements à Madame Fréour pour la visite commentée dans l'atelier de Jean Fréour.

IL DEVIENT MAÎTRE DANS L'ART FIGURATIF

Jean FRÉOUR est doté d'une grande sensibilité. D'ailleurs, il façonne les statues pour le lieu où elles doivent s'exposer ou pour la personne qui les a commandées. Pour reproduire ses portraits, il échange avec son visiteur, -qui ne prend pas la pose-, une petite heure pendant laquelle il réalise un modelage en terre d'une grande ressemblance.

Jean FRÉOUR crée à partir de sa mémoire visuelle ; la qualité de son observation devient alors le reflet de l'œuvre finie. Une fois le modèle parti, Jean FRÉOUR défait tout. De mémoire, il construit l'armature, place les os puis la chair. En tout, il réalise 5 poses pour obtenir le regard, celui qui fait le portrait.

Il utilise de nombreux matériaux, mais préfère le marbre : l'onix pour les cariatides, le bois (ébène, tilleul, izombé*), la faïence, le granit, la pierre de Belgique... Ses œuvres sont très souvent monumentales. Elles peuvent atteindre plusieurs mètres de haut. Travailleur infatigable, Jean FRÉOUR n'a jamais pris de vacances. Ses déplacements pour livrer les œuvres commandées l'emmènent à travers la France et lui permettent de découvrir de nouveaux paysages ; chaque dimanche, lorsqu'il partait peindre plusieurs aquarelles dans le Finistère.



Femme inspirée



Glenmor, Jardin du Thabor

VUE DE SON ART

Remarqué par le curé d'Ancenis pendant la guerre, il entre dans l'art religieux avec un travail pour la chapelle Saint-Barnabé. L'art figuratif tel qu'il le pratique présente la jeunesse et la fraîcheur des êtres à travers des lignes d'une grande pureté. D'ailleurs, à la découverte de chaque œuvre, on se surprend à vouloir caresser les sculptures, à parcourir chaque courbe du bout des doigts. Ses œuvres se définissent tant dans la modernité que dans la tradition.

Dans les années 80, à l'occasion d'une exposition de ses sculptures au Grand Théâtre à Angers, Jean FRÉOUR décrit son art "Ainsi que sommes-nous, sinon les libérateurs de statues, qui attendent ? Notre rôle est de conduire le bois ou la pierre jusqu'à son expression définitive... C'est dans l'union de l'esprit et de matériaux de chez nous que je tente de trouver la douceur grave."

JEAN FRÉOUR ET BATZ-SUR-MER

Homme de caractère, il accepte faute de prétendant d'être désigné **maire de Batz-sur-Mer en 1962.**

Bien que passionnante, la fonction d'élu lui a pris trop de temps. Après avoir posé les fondements du lotissement de la Herpe, et de la place qui accueille actuellement La Poste, il quitte ses fonctions pour rester conseiller municipal jusqu'à dans les années 1980 auprès de Pierre LE BERCHE.

Ces municipales lui ont permis de défendre ce qui lui tenait à cœur : offrir à chaque Batzien, la possibilité d'accéder aux mêmes droits.

Grâce aux œuvres de Jean FRÉOUR, la ville de Batz-sur-Mer s'est fait connaître au-delà de la Loire-Atlantique. À l'instar de sa dernière réalisation en carrière, la statue érigée dans le jardin du Thabor à Rennes ■

BIBLIOGRAPHIE

- Dictionnaire Bénézit
- Yves Cosson, Michel Maison et Jacque Raux, Catalogue sculpture de Jean Fréour : Bois, pierre, marbre, bronze, ? - 1983
- Véronique Daboust Fréour ou le chant de la sculpture : exposition, Mairie du XVI^e (Paris) - 6/21 février 2004 (ISBN 2-9521156-0-5) organisée par Paris beauté culture
- Véronique Daboust "L'Œuvre sculptée de Jean Fréour" ArMen Le Chasse Marée n° 114 - août 2000
- Alain Valtat, Catalogue raisonné du peintre Geoffroy Dauvergne, Sceaux - 1996 - 483 P

Source : Wikipédia

*Essence d'Afrique

COMMISSIONS MUNICIPALES PASSÉES ET À VENIR

Commissions municipales urbanisme :
18/11/14 - 9/12/14 - 12/12/14
Prochaine rencontre : 03/02/2015

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

La municipalité de Batz-sur-Mer a mis en place trois commissions extra-municipales :

- **13 octobre :** Environnement/Urbanisme et Animations/Culture
- **20 octobre :** actions économiques

Les commissions extra-municipales ont pour objectifs de créer des espaces de rencontre et d'échanges avec les associations, les acteurs locaux économiques et les citoyens, tous désireux de s'impliquer dans la vie locale.

Le 27 novembre, la commission Animations/Culture s'est réunie autour du projet de commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de la Presqu'île (voir p. 18). Des sous-groupes de travail ont d'ailleurs été constitués (expositions/conférences, décoration, animations).

Le 2 décembre, la commission actions économiques s'est réunie pour échanger autour du projet de la nouvelle identité visuelle réalisée par une agence nantaise à partir d'un cahier des charges détaillé, ayant pour double objectif, l'identité de la vie quotidienne des Batziens et l'attractivité pour le développement économique et touristique. Des pistes ont également été proposées pour accompagner les jeunes vers l'emploi par la formation en complément des aides existantes sur le territoire. Et une réflexion est menée pour mettre en réseau chefs d'entreprises, actifs, bénévoles ou à la retraite, les porteurs de projet à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Au début de l'année 2015, la commission Environnement/Urbanisme se réunira autour du projet de lutte contre les Baccharris, entre autres ■

VIE DE QUARTIER

La municipalité de Batz-sur-Mer souhaite que le magazine d'informations municipales puisse relayer les initiatives citoyennes qui créent du lien entre les Batziens et Batziennes.

Ainsi s'ouvre la rubrique Vie de quartier avec l'initiative de la famille BOYER qui a décidé avec les habitants de la Grande Rue d'organiser un moment convivial en soirée sur la place devant l'église Saint-Guénolé pour qu'habitants à l'année et résidents secondaires fassent connaissance. **Une belle idée qui permet à chacun de se faire connaître et qui participe au long court à créer du lien social voire à susciter des amitiés durables** ■

CONTACT : secretariatcom@mairie-batzsurmer.fr



RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE

À partir de 16 ans et dans les trois mois qui suivent, les jeunes doivent impérativement se faire recenser auprès de l'Hôtel de Ville de leur lieu de résidence.

Sur présentation du livret de famille et de sa carte d'identité, le jeune de 16 ans se déplace à l'Hôtel de Ville pour se faire délivrer une attestation de recensement militaire. Indispensable, cette attestation est le sésame qui ouvre les portes des examens et concours publics ■

PLUS D'INFORMATIONS : <http://vosdroits.servicepublic.fr/particuliers/F870.xhtml>

VIE QUOTIDIENNE

DÉCHETS : NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE !

Les déchetteries de Piriac-sur-Mer et du Pouliguen vous offrent un nouveau service de collecte du mobilier. Pour limiter l'enfouissement des ordures, les meubles vont être triés pour que les matériaux, qui les composent, soient recyclés. Par exemple, les matelas partent en Vendée pour qu'une fois, les différentes matières séparées, elles intègrent leur filière de recyclage et les meubles en plastique sont transformés en bille de plastique, en Gironde.

La création d'une recyclerie pour que les meubles en bon état soient réutilisés est à l'étude ■

PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.cap-atlantique.fr/dossiers/déchetteries>

VIE DE QUARTIER

- **8 naissances :**
Naïs / Mathilde / Lucas,
Isalys / Oscar / Séréna,
Anastasia / Céleste
- **15 mariages**
- **21 décès**

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES, UN PREMIER PAS POUR L'EXPRESSION CITOYENNE



Pour pouvoir exercer son droit de vote, chaque citoyen doit préalablement s'inscrire sur les listes électorales. À Batz-sur-Mer comme dans toutes les communes de France, pour voter en 2015, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Pour les nouveaux électeurs, il vous suffit de vous présenter à la mairie de Batz-sur-Mer **avant le 31 décembre 2014** munis de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Pour les jeunes électeurs de 18 ans ou ceux qui atteindront l'âge de 18 ans à la veille du scrutin, leur inscription est réalisée d'office sur les listes électorales sans faire de démarche particulière. La Mairie envoie un courrier au jeune (l'adresse prise en compte est celle indiquée lors du recensement militaire effectué en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté). Il peut arriver que le jeune majeur ne soit pas inscrit pour différentes raisons :

- le recensement militaire n'a pas été fait ou tardivement,
- le jeune a changé d'adresse depuis le recensement.

En l'absence de courrier, il convient de se renseigner auprès de la mairie de son domicile ■

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, n'hésitez pas, aux heures d'ouverture, à vous rendre à l'accueil de la mairie : 34, rue Jean XXIII ou encore de CONTACTER le service État Civil par téléphone au **02 40 23 92 25**

INFORMATION

L'Hôtel de Ville et les services de la municipalité de Batz-sur-Mer fermeront leurs portes exceptionnellement **le jeudi 22 janvier à 10h45 et ouvriront aux horaires habituels le vendredi 23 janvier 2014.**

● MAIRIE

34, rue Jean XXIII
 > Tél. 02 40 23 92 25
mairie@mairie-batzsurmer.fr
www.mairie-batzsurmer.fr
 Ouvert du lundi au vendredi,
 de 8h45 à 12h et de 13h45
 à 17h - samedi de 9h à 12h

● SERVICES URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

1, rue de Kerbouchard
 Ouvert du lundi au vendredi,
 de 8h45 à 12h et de 13h45
 à 17h
 Fermeture le mardi après-midi
 et le jeudi matin
 Ouvert le 1^{er} samedi
 de chaque mois de 9h à 12h
 Service Urbanisme :
 > Tél. 02 40 23 56 01
 Secrétariat Services Techniques :
 > Tél. 02 40 23 56 00

● CCAS (SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE)

34, rue Jean XXIII
 > Tél. 02 40 23 92 25
 Accueil les lundi, mardi et jeudi
 de 9h30 à 12h sur RDV

● POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard
 > Tél. 02 40 23 91 99

● RESTAURANT SCOLAIRE

Rue Alain Boutle
 > Tél. 02 40 23 90 29

● OFFICE DU TOURISME

25, rue de la Plage
 > Tél. 02 40 23 92 36
www.ot-batzsurmer.fr
officetourisme@mairie-batzsurmer.fr
 > De septembre à juin :
 Ouverture du lundi au samedi
 de 9h30 à 12h30 et de 13h30
 à 17h30.
 Ouvert certains dimanches
 de 9h30 à 12h30.
 > Juillet et Août :
 Ouvert tous les jours de 9h30
 à 18h30 sauf après-midis des
 dimanches et jours fériés.

● ESPACE JEUNES "LA HURLETTE"

Impasse la Hurlette
 > Tél. 02 40 23 18 36

● TRÉSOR PUBLIC

11, allée du Parc de Mesemena
 CS 2113 / 44502 La Baule Cedex
 > Tél. 02 51 75 07 77
 Horaires d'ouverture :
 - Lundi de 10h à 12h (12h30 en
 été) - Mardi et Vendredi de 16h à
 18h30 - Mercredi de 10h à 12h30
 - Jeudi de 16h à 18h30 (en été)
 - Samedi de 14h à 16h30

● RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

Permanence au Centre Médico-
 social de Batz-sur-Mer
 Les lundis de 9h à 12h30
 > Tél. 02 40 23 89 60

● BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

11, rue de la Plage
 > Tél. 02 40 23 89 51
bibliobatz@orange.fr

● DÉCHETTERIE

Route de Saint-Nudec
 > Tél. 02 40 23 87 76
 Ouverte tous les jours
 sauf dimanche et jours fériés.
 Du 16 septembre au 14 juin :
 de 9h à 12h.
 Du 15 juin au 15 septembre :
 de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.
 Plans et jours de collecte :
[www.cap-atlantique.fr/
node/1289](http://www.cap-atlantique.fr/node/1289)

● EAU POTABLE / EAUX USÉES : SEPIG

DÉPANNAGE ET URGENCES
 24H / 24H
 Fuite, coupure d'eau, incident sur
 le réseau public
 > Tél. 02 44 68 20 09
 INFORMATIONS CONSOMMATEURS
 > Tél. 02 44 68 20 01
 E-mail : sepig44@saur.fr
 Du lundi au vendredi de 8 h à 18h

● GENDARMERIE

20, avenue Henri Becquerel
 au Croisic
 > Tél. 02 40 23 00 19
 (Incendie, accident, jour et nuit)

● POMPIERS

Poste de secours du Pouliguen
 Batz-sur-Mer (18)

● CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer
 > Tél. 02 40 23 99 57

● LA POSTE

3, rue du Croisic
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 9h à 12h et de 14h à 16h30
 Ouvert le samedi de 9h à 12h

● EDF-GDF

La Baule Dépannage Gaz
 > Tél. 0 810 433 444
 Dépannage électricité
 > Tél. 0 810 333 044

● CULTE

Presbytère de Batz-sur-Mer
 > Tél. 02 40 23 90 22
[www.saint-yves-de-la-cote-
nantes.cef.fr](http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr)
 6, rue Mauperthuis - permanence
 du mardi au samedi de 10h à 12h.
 Toute l'année messe le dimanche
 à 9h30

● CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

Hôpital intercommunal
 de la Presqu'île
 Avenue Pierre de la Bouexière
 44350 Guérande
 Le soir de 20h à 22h30,
 le samedi de 16h à 22h,
 le dimanche de 9h à 13h
 et de 16h à 22h.

● POUR CONTACTER LES MÉDIAS LOCAUX :

- PRESSE OCÉAN :
 Bernard PONTTHOREAU
 > Tél. 06 75 36 09 84
bppresse@gmail.com
 - OUEST FRANCE :
 Christophe DOUAY
 > Tél. 06 82 84 48 98
christophe.douay9@orange.fr
 ou Marie-Noëlle FERAY
 Tél. 06.21.72.32.49
marineferay@wanadoo.fr
 - ÉCHO DE LA PRESQU'ÎLE :
 Jean-Pierre RICORDEL
 > Tél. 02 40 42 48 19
 ou 06 03 59 41 85
jean-pierre.ricordel@orange.fr



REJOIGNEZ-NOUS sur :

[@BatzsurMer](https://www.facebook.com/batzsurmer)

